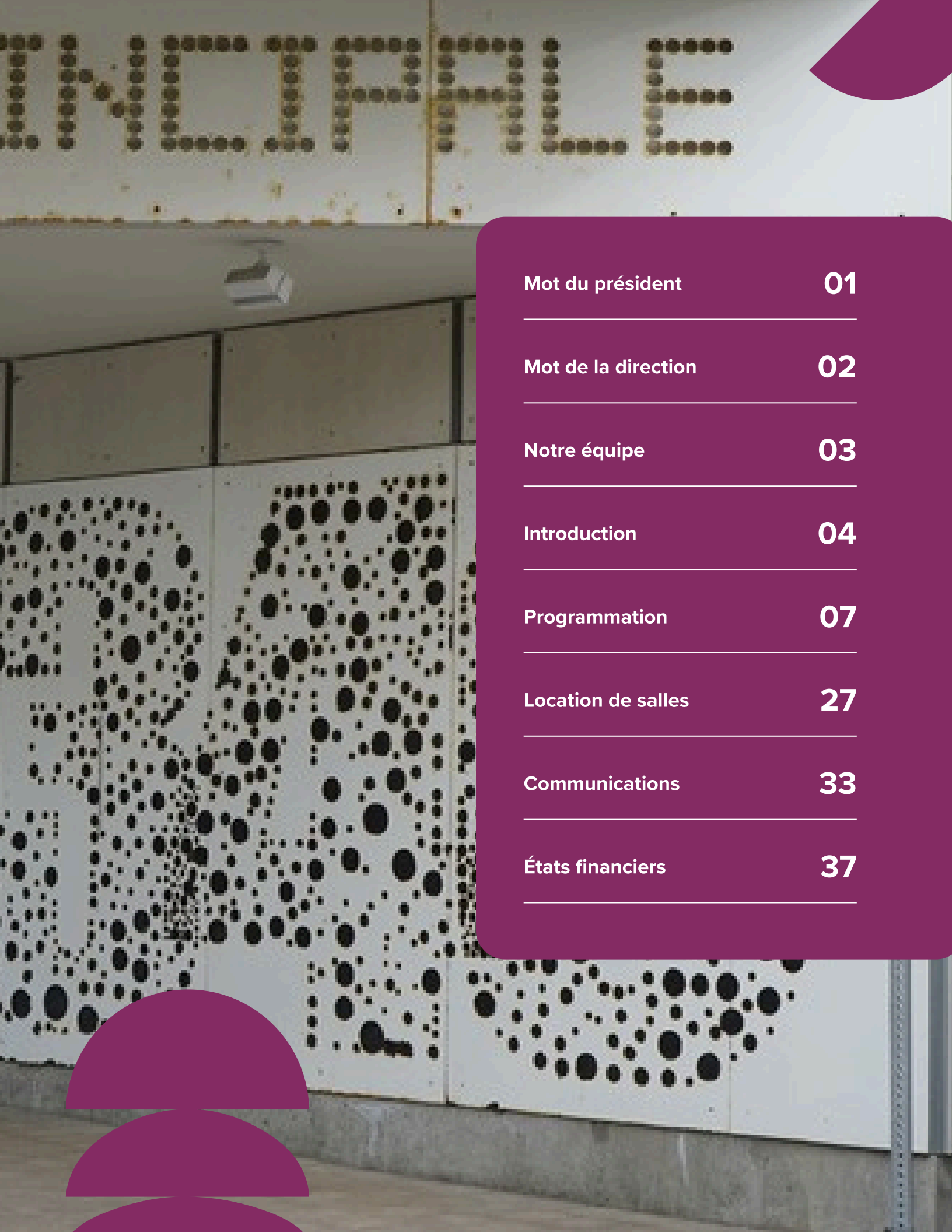

CCFM
CENTRE CULTUREL
FRANCO-MANITOBAIN
2025-2026
RAPPORT ANN
APPORT ANNUEL
RT ANNUEL
RAPPORT ANNUEL
RAPPORT ANNUEL
RAPPORT ANN
CENTRE CULTUREL
FRANCO-MANITOBAIN


TABLE DES MATIÈRES
TABLE DES MATIÈRES
TABLE DES MATIÈRES
TABLE DES MATIÈRES
TABLE DES MATIÈRES
TABLE DES MATIÈRES
TABLE DES MATIÈRES
TABLE DES MATIÈRES
TABLE DES MATIÈRES



Mot du président 01

Mot de la direction 02

Notre équipe 03

Introduction 04

Programmation 07

Location de salles 27

Communications 33

États financiers 37

MOT DU PRÉSIDENT



Une année de transformation, de rayonnement et de nouveaux horizons

L'année 2025-2026 aura été une année de transition, de collaborations et de consolidation pour le Centre culturel franco-manitobain. Après son 50e anniversaire, le CCFM poursuit une nouvelle étape de son histoire, avec l'ambition de demeurer un carrefour de vitalité artistique et culturelle francophone au Manitoba.

De nouvelles collaborations ont enrichi notre programmation et notre rayonnement : Bisous Bisous, l'Auberge du Violon, le retour de Folklorama et la Coupe d'Afrique des Nations. Ces initiatives ont permis de rejoindre de nouveaux publics et de faire du CCFM un espace de rassemblement autour de la culture, du sport et de la diversité.

Notre programmation a continué de mettre en valeur la musique, les arts visuels, le cinéma, l'humour, la danse et les activités communautaires. Le Patio 340 s'est affirmé comme un lieu important de la vie culturelle estivale à Saint-Boniface.

Le développement du CCFM passe aussi par la qualité de ses installations. La rénovation de la salle Antoine-Gaborieau et les travaux liés au stationnement ont amélioré nos conditions d'accueil. Nous remercions les gouvernements du Canada et du Manitoba pour leur appui financier, qui facilite aussi l'accès des associations ethnoculturelles.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance aux membres sortants du Conseil et à souhaiter la bienvenue aux nouveaux. Merci également à notre personnel, nos bénévoles, nos artistes, nos partenaires, nos commanditaires et nos donateurs et donnatrices, dont l'engagement demeure essentiel.

Dans un contexte financier exigeant, nous avons assuré une gestion rigoureuse, permettant de terminer l'exercice avec une situation budgétaire équilibrée. Notre objectif est de renforcer la capacité d'action du CCFM et de préparer l'institution aux défis des prochaines années.

Le CCFM est plus qu'un bâtiment : c'est une institution bâtie par des générations qui ont cru à l'importance de la culture francophone. À nous maintenant d'écrire ensemble la prochaine page et de continuer à faire du CCFM une maison de culture ouverte, dynamique et rassembleuse.

Avec gratitude, confiance et détermination,

Alphonse Lawson-Hellu
Président du Conseil d'administration
Centre culturel franco-manitobain (CCFM)

MOT DE LA DIRECTION



Portés par le vent, enracinés dans notre communauté

Cette année, le vent a tourné au CCFM. Il a soufflé de nouvelles idées, déplacé certains repères et ouvert la voie à de nouvelles rencontres, à de nouveaux projets et à de belles surprises.

Grâce au travail et à l'engagement de celles et ceux qui ont bâti le CCFM avant nous, notre institution demeure fermement et fièrement debout, enracinée dans sa communauté, ancrée dans son présent et mobilisée pour un avenir que nous souhaitons vibrant, inclusif et rassembleur.

Nous sommes heureux de vous présenter ce rapport annuel, mais surtout très fiers de l'audace dont nous avons fait preuve au cours de cette année de transition. Nous sommes fiers des leçons apprises, des défis relevés et des succès réalisés malgré les bourrasques, la poussière et parfois les objets perdus que les grandes rafales laissent inévitablement derrière elles.

Parce que le CCFM est notre maison commune, nous avons accueilli et soutenu des initiatives culturelles, artistiques et communautaires portées par d'autres organismes, contribuant ainsi à faire vibrer notre francophonie.

Nous sommes aussi convaincus que nos espaces doivent refléter l'ambition, la créativité et le dynamisme de notre communauté, raison pour laquelle, cette année, nous avons investi dans la pérennité de notre centre avec la rénovation de la salle Antoine-Gaborieau qui est maintenant dotée d'une cuisine entièrement équipée, d'un bar et d'espaces modernisés. Cette salle emblématique incarne notre volonté de bâtir un CCFM moderne, innovant et accueillant, où artistes, partenaires, organismes et public peuvent se rassembler, créer et célébrer en toute fierté.

Nous espérons que cette rénovation ne sera que la première étape d'une série de projets qui permettront à nos infrastructures de refléter pleinement le centre culturel que nous aspirons à devenir. Pour y parvenir, nous avons plus que jamais besoin de l'appui de nos alliés et de nos bailleurs de fonds provinciaux et fédéraux, que nous remercions sincèrement pour leur confiance et leur soutien, essentiels à la réalisation de cette vision.

À celles et ceux qui ont contribué à cette année riche en réalisations, merci. Un arbre ne choisit pas les vents qui soufflent sur lui, mais il peut choisir de renforcer ses racines. 2025-2026 nous a rappelé l'importance de notre ancrage dans la communauté tout en nous invitant à accueillir le changement.

Si les vents de cette année ont parfois déplacé nos repères, ils ont surtout gonflé nos voiles et ouvert de nouveaux horizons. Nous abordons donc la prochaine saison avec confiance, conscients du chemin parcouru et enthousiastes devant tout le potentiel de ce qu'il nous reste à imaginer ensemble.

Patricia Bitu Tshikudi
Directrice générale
Centre culturel franco-manitobain (CCFM)

NOTRE ÉQUIPE

NOTRE ÉQUIPE

2025-2026



Patricia Bitu Tshikudi
Directrice générale



Bessé Sady
Adjointe à la directrice générale



Louis-Félix Fontaine
Directeur des ventes et des opérations



Lassana Traoré
Responsable du service à la clientèle



Ousséni Saré
Adjoint au service à la clientèle



Andrew Toffen
Chef coordinateur technique



Ousséni Hébié
Directeur des finances et de l'administration



Djénéba Diop
Agente comptable



Fayçal Koné
Agent comptable



Rebecca Assienin
Réceptionniste, superviseuse de la billetterie



Jean Forest
Chef du maintien



Jean-Louis Normand
Superviseur des concierges



Éric Plamondon
Directeur de la programmation



Élise Thetio
Chargée de la coordination et de la diffusion des programmes



Fanny Lin
Responsable des communications et du marketing

Le CCFM souhaite également remercier son conseil d'administration composé d'Alphonse Lawson-Hellu (président), Joanne Villeneuve Edmunds (vice-présidente), Karine Beaudette (secrétaire), Wilgis Agossa, Jérémie Gosselin, Edward Grenier et Suzie Lemoine (conseillers et conseillères).

Merci à tous nos anciens membres du CA et du personnel, coodinatrices et coordinateurs, stagiaires et bénévoles ayant aidé à faire du CCFM ce qu'il est aujourd'hui.



Angèle Delétoille
Coordinatrice des communications et marketing



Léa Crocetti
Coordinatrice des communications et du graphisme



INTRODUCTION
INTRODUCTION
INTRODUCTION

Le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) est le cœur battant de la francophonie au Manitoba. Fidèle à son mandat, il a pour mission d'offrir, de promouvoir et de parrainer des activités culturelles et artistiques en français destinées à l'ensemble de la population manitobaine. Le CCFM gère et aménage ses espaces afin de soutenir la création, la rencontre et le rayonnement de la culture francophone dans toute sa richesse et sa diversité.

Rassembleur, vibrant et accueillant, le CCFM aspire à être un centre reconnu et prospère de la francophonie manitobaine, contribuant activement au développement durable et à l'épanouissement de sa communauté. Cette vision guide chacune de nos actions et inspire notre engagement envers un avenir inclusif et créatif.

Nos valeurs fondamentales — inclusion, diversité et équité (IDÉ), collaboration, innovation, créativité et excellence — définissent notre façon de faire et de penser. Elles traduisent notre volonté de bâtir un environnement où chacun se sent accueilli et valorisé, où les idées nouvelles sont encouragées, et où la qualité et l'audace sont célébrées. Ces principes guident nos décisions et nourrissent notre ambition de faire du CCFM un lieu de partage, de croissance et de fierté collective.

ESPACE CULTUREL

ESPACE CULTUREL







Groupes résidents

Le Centre culturel franco-manitobain accueille une variété d'organismes communautaires et artistiques piliers de la vie francophone de la province. Parmi ces organismes : le 100 NONS, les Éditions du Blé, la radio communautaire Envol 91 FM, la Chorale des Intrépides, l'Alliance chorale du Manitoba, le Conseil jeunesse provincial, Freeze Frame Manitoba et le Théâtre Cercle Molière.

Grâce à la présence de ces groupes résidents, le CCFM est un véritable hub culturel animé et collaboratif où se croisent les talents, les idées et les expressions artistiques. La synergie existante entre ces organismes permet à la culture et au patrimoine franco-canadien de rayonner à Winnipeg et au-delà.

Partenaires

En plus de ses groupes résidents, le centre culturel franco-manitobain travaille en étroite collaboration avec de nombreux acteurs culturels du Manitoba. Ces partenariats nous permettent d'offrir une programmation riche et diversifiée à toutes les personnes vivant dans la province.

Le CCFM entretient des liens étroits avec des partenaires comme le 100 NONS, le Winnipeg Jazz Orchestra, le Village Conservatory for Music Theatre, le Festival du Voyageur, l'Alliance Française du Manitoba, Cinémental, Noir et Fier, La Maison Gabrielle-Roy, Pluri-elles, Freeze Frame, le Conseil Jeunesse Provincial, L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, l'Accueil Francophone, le RACIF, Folklorama, le Centre du Patrimoine, Hyperart, Coup de Coeur Francophone et bien d'autres encore.

Au total c'est plus de 47 partenaires avec lesquels nous avons collaboré pour donner vie à une programmation éclectique et rassembleuse, à la hauteur de la diversité des publics de la francophonie manitobaine.







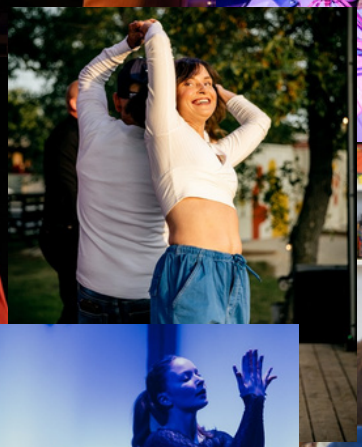


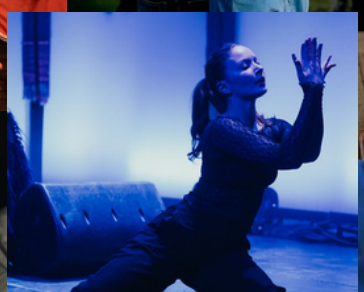












PROGRAMMATION
PROGRAMMATION
PROGRAMMATION

REFLET DES DIVERSITÉS

REFLET DES DIVERSITÉS

En 2025-2026, la programmation du CCFM s'est affirmée comme un lieu de rencontre et d'innovation, mettant en valeur la diversité culturelle. Par une série d'initiatives structurantes, nous avons consolidé notre rôle de carrefour culturel francophone au Manitoba, reflétant la pluralité des voix et des communautés qui nous composent.

Des partenariats avec le RACIF, Noir et Fier et le Festival du film africain ont renforcé la représentation des voix afro-descendantes, tandis que l'Alliance française du Manitoba a permis d'accueillir des artistes internationaux et de rejoindre de nouveaux publics nord-africains. Les cultures autochtones et métisses ont occupé une place centrale, avec Laura Niquay et Douzie, créant des espaces où récits et langues autochtones rayonnent au sein de la francophonie.

L'innovation s'est illustrée par Topologies, première exposition d'art numérique à la Galerie du CCFM, et par Auberge Bisous Bisous, qui a mis en lumière la diversité de notre scène locale — métisse, queer, afro-descendante et francophone. Les ateliers culinaires francophones, présentés durant la Semaine nationale de l'immigration, ont célébré les traditions culinaires du monde et renforcé les liens avec les familles nouvellement arrivées. Enfin, la scène humoristique, portée par Micheline Marchildon et Stéphanie Morin-Robert, a confirmé le rôle du CCFM comme incubateur de talents locaux.

Grâce à ces initiatives et collaborations, la programmation du CCFM continue de se positionner comme un moteur culturel inclusif, dynamique et représentatif de la diversité francophone au Manitoba.



La programmation en chiffres

15 181

personnes présentes aux évènements cette année

+ de 138

évènements programmés durant l'année

1 630 élèves reçus dans le cadre de la programmation scolaire, provenant de 15 écoles d'immersion et 13 écoles de la DSFM

+85 artistes sur scène au Patio 340 dont :

- 83 % de femmes
- 67 % de francophones
- 31 % de minorités visibles
- 29 % de personnes métisses
- 12 % de personnes autochtones

+22 partenaires de programmation

Organismes communautaires, culturels et artistiques

61 050 $

de commandites reçues par le CCFM pour appuyer sa programmation

(Patio 340, Folklorama, LIM)

83 000 $

de commandites données par le CCFM pour appuyer les projets communautaires

(estimé)



GALERIE D'ART

LA GALERIE D'ART DU CCFM MET EN LUMIÈRE LES ARTISTES FRANCOPHONES DU CANADA

En 2025-2026, nous avons accueilli quatre expositions portées par des artistes locaux du Manitoba et de la Saskatchewan, ainsi qu'une exposition en collaboration avec le Centre du Patrimoine et le Théâtre Cercle Molière retraçant les 100 ans du Cercle Molière – organisme culturel majeur pour la francophonie manitobaine.

Entièrement gratuite, notre galerie offre au public la possibilité de s'ouvrir à de nombreuses formes d'arts visuels : céramique, photographie, sculpture, peinture, et, pour la première fois cette année, l'art numérique.

EXPOSITIONS

RESTER SUR SA FAIM
Solange Roy

EXPLORATIONS II
Chase Martin, Jacques Desaulniers, Kayla Acres, Marie-Cécile Alvarez, Stefan Lewis

TOPOLOGIES
Stephanie Kuze, Rayannah

SANS FLASH
Gavin Boutroy, Alexandre Normandeau, Philippe Bellefeuille



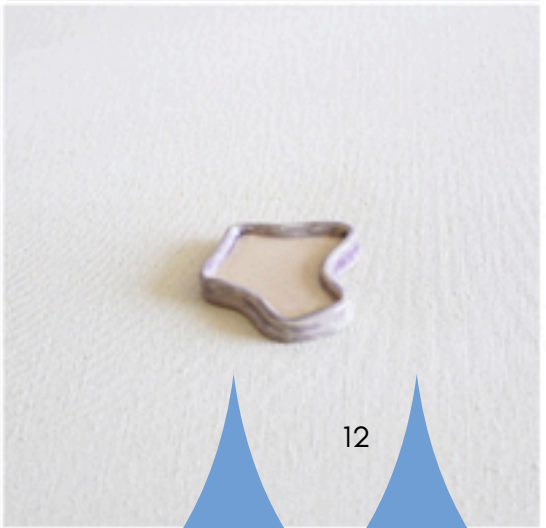






Le CCFM offre également des ateliers d'art pour petits et grands afin de nourrir la curiosité, la créativité et le bien-être de notre communauté. Cette année, une nouvelle formule a été développée pour tenter de rendre la pratique artistique accessible à tout le monde. C'est ainsi que sont nés les drop-in céramique, enseignés par l'artiste queer, francophone et autochtone Solange Roy, avec un prix d'entrée libre. Ces ateliers ont rencontré un grand succès, chaque session se déroulant à capacité complète.





FESTIVAL DU VOYAGEUR

8

spectacles du Relais du Voyageur

5

soirées à l'Auberge du Violon

Pendant le Festival, le Centre culturel franco-manitobain devient le Relais du Voyageur, un hub festif et incontournable. En tant que relais officiel, nous avons accueilli plusieurs spectacles du Festival du Voyageur, dont le concours de gigue et de violon. Le public a pu profiter de la présence d'artistes locaux, nationaux (Québec) et internationaux (Louisiane, Mali). En collaboration avec Noir et Fier et le Festival du Voyageur, le CCFM a présenté le concert de Djely Tapa, artiste malienne, issue d'une famille de griots, dont la musique mélange ses traditions musicales avec du blues, du jazz et de l'électro.

Grande première de cette année, le CCFM a ouvert ses portes à l'Auberge du Violon, organisée par l'Union nationale métisse de Saint-Joseph du Manitoba et le Conseil Elzéar-Goulet. L'Auberge proposait des soirées rassembleuses mettant en avant la musique, la culture et la nourriture traditionnelle métisse.





L’offre Après-Festi a également évolué cette année pour devenir l’Auberge Bisous Bisous. Pensée comme une réinvention contemporaine de l’esprit des auberges voyageuses, l’Auberge Bisous Bisous ouvrait ses portes dès la fin du festival pour faire vivre une culture franco-manitobaine nocturne et audacieuse. La programmation de l’Auberge Bisous Bisous était riche et diversifiée tant dans les styles d’art (pole dance, danse contemporaine, gigue, musique, DJs) que dans les artistes sur scène. Les communautés métisses, queers et noires y ont tour à tour été célébrées et appréciées.



Depuis 1990, la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM) est bien plus qu'une série de matchs : c'est un rendez-vous incontournable où la francophonie manitobaine se retrouve pour rire, créer et vivre en français. Pour sa 35e saison, la LIM a présenté 26 matchs et vendu plus de 1 900 billets. Les trois matchs éliminatoires ont affiché complet, preuve de l'attachement du public à ce rendez-vous culturel.

La LIM rayonne aussi au-delà de la salle : ses réseaux sociaux ont généré 375 500 impressions, une hausse de 77 % en un an. Mais derrière ces chiffres se trouve surtout une communauté. Artistes et bénévoles décrivent la LIM comme un lieu d'appartenance et une scène qui met en valeur le talent d'ici.

Si la LIM existe depuis 35 saisons, c'est grâce aux bénévoles qui donnent généreusement de leur temps et de leur talent, convaincus de l'importance de rire en français. Un immense merci à celles et ceux qui montent sur scène, arbitrent, organisent, accueillent le public et œuvrent dans les coulisses pour faire vivre, année après année, cette institution unique de notre communauté.

26

matchs dont 18 matchs réguliers, 5 matchs spéciaux et 3 matchs éliminatoires

+19 00

billets vendus durant la saison

33 000

personnes rejointes sur les réseaux sociaux





11

concerts

548

place vendues durant la saison



Depuis 1986, Mardi Jazz est un pilier de la scène jazz à Winnipeg et l'un des programmes culturels les plus durables du CCFM. Depuis près de quatre décennies, la série met en valeur les meilleurs musiciens et musiciennes du Manitoba aux côtés d'artistes en début de carrière et d'autres provenant du Canada et d'ailleurs, embrassant toutes les formes du jazz — du swing et du bebop au latin, au soul et aux styles contemporains.

Bien plus qu'une simple série de concerts, Mardi Jazz offre un espace intime et chaleureux où les artistes peuvent expérimenter, collaborer et entrer en contact direct avec le public. Il permet aux spectateurs et spectatrices de découvrir de nouveaux talents tout en célébrant les artistes qui ont façonné la communauté jazz de Winnipeg.

En 2026, Mardi Jazz célébrera son 40e anniversaire, une étape marquante qui souligne la vitalité et la longévité de cette tradition winnipegoise, toujours fidèle à sa mission : rassembler les gens autour du jazz en direct et soutenir les artistes qui font vivre notre communauté musicale.



LE PATIO 340

En 2025, Le Patio 340 a poursuivi son rôle essentiel comme espace de rassemblement culturel, mettant en lumière la richesse et la diversité des artistes francophones et manitobains. La saison a été marquée par une programmation éclectique, accessible et inclusive, reflétant la pluralité des voix qui composent notre communauté.

Cette année, la programmation s'est déroulée sur une période plus courte que les saisons précédentes, en raison d'une ouverture plus tardive et de plusieurs journées de fermeture due à la fumée. Malgré ces contraintes, l'équipe a su maintenir une offre artistique dynamique, allant de grandes soirées festives à des spectacles plus intimistes, tout en renforçant ses collaborations avec des partenaires culturels et communautaires.

Le CCFM s'efforce de proposer tout au long de l'été une programmation variée, accessible et adaptée à tous les publics. Les données présentées dans les sections suivantes reflètent l'ensemble de la saison, sans tenir compte des ajustements liés aux reports, annulations ou déplacements d'événements en intérieur.



Le Patio 340 en chiffres

4 806

personnes présentes aux évènements estivaux

+ de 85

artistes sur la scène du Patio sur **47 jours** d'ouverture

21 % de nos évènements ont mis en valeur des artistes 2ELGBTQIA+

75 % d'évènements du Patio 340 étaient gratuits

4K+ abonnés sur Instagram

Une hausse de 19,74%.
336 369 impressions et
2 100 interactions au total sur la saison estivale

13

partenaires de programmation

(organismes communautaires, culturels et artistiques)

67 %

des évènements proposés sont le fruit de partenariats



En 2025-2026 se tenait la dernière édition du micro-festival éphémère et pluridisciplinaire HYPERART à l'occasion de Nuit Blanche Winnipeg. Créé et porté par l'artiste franco-manitobaine Rayannah Kroeker, HYPERART rassemblait musique, arts visuels, art numérique et arts de la scène en une seule nuit, en faisant l'un des plus gros évènements du CCFM.

La force du festival résidait dans sa capacité à innover, collaborer et être accessible, inclusif et sécuritaire. Seul évènement bilingue présenté lors de Nuit Blanche Winnipeg, HYPERART a su conquérer le public, attirant plus de 3 500 personnes, et permettre au CCFM de rayonner comme un centre pluridisciplinaire catalyseur d'innovation.

7 partenaires majeurs

40 artistes

40 bénévoles

+ de 3 500 visiteurs



«C’est un processus où il y a un peu de pression, mais il y a une belle énergie quand tout le monde se met ensemble pour créer.»

- Rayannah, à propos du processus de co-création, lors d’une entrevue pour La Liberté



Après une année de pause, le Pavillon canadien-français a fait son grand retour du 10 au 16 août 2025 au Centre culturel franco-manitobain, dans le cadre de Folklorama. Véritable vitrine de la francophonie canadienne, il a offert une semaine de spectacles et de gastronomie dans une ambiance festive et chaleureuse.

L'ensemble folklorique de la Rivière-Rouge a animé chaque soirée avec des spectacles vibrants, célébrant les traditions francophones au rythme des violons et de la gigue. Le public a également pu savourer des plats et boissons typiques tels que la tourtière, la soupe aux pois et le célèbre Caribou, dans une atmosphère immersive reflétant la joie de vivre franco-manitobaine.

+150

bénévoles

3 077

spectateurs et spectatrices

18

spectacles







« Le Pavillon canadien-français présenté dans le cadre de Folklorama n'est pas seulement une occasion pour la communauté francophone de célébrer la culture canadienne-française pendant l'été, mais aussi une opportunité d'accueillir le public anglophone au CCFM et de leur faire découvrir la joie de vivre canadienne-française.»

- Myriam, coordinatrice du Pavillon canadien-français



L'école de danse du Centre culturel franco-manitobain est la seule école à Winnipeg à offrir des cours entièrement en français. C'est une opportunité majeure, tant pour les enfants que pour les enseignantes et enseignants, de s'épanouir dans une discipline artistique et sportive dans leur langue.

Cette année quatre disciplines étaient enseignées : ballet, danse moderne, hip-hop et gigue. Les cours permettent de développer la posture, la coordination et la musicalité. Ils sont essentiellement pensés pour les plus jeunes, à l'exception de la gigue qui offre également des sessions pour les adultes souhaitant découvrir les danses folkloriques.

Nous espérons développer notre offre de danse l'année prochaine afin d'ouvrir cette occasion unique de danser en français aux adultes de tous âges et tous niveaux.

86

élèves

6

enseignantes et enseignants

300

place vendues pour le spectacle de fin d'année





JEUNESSE

Pour sa programmation jeunesse, le CCFM a mis de l'avant la diversité culturelle et la pluralité des voix francophones, autochtones et métisses. Le spectacle TiBert et Douzie a permis au public de découvrir la culture métisse à travers contes et musique, tandis que *Madame Diva et Micah chantent Noël* a offert aux enfants une expérience festive et musicale en français.



Ensemble, ces propositions ont créé des espaces inclusifs et représentatifs des différentes cultures qui enrichissent notre communauté.



Le Village du Père Noël a de nouveau enchanté les familles avec ses activités en français, ses jeux, ses marionnettes et la confection de biscuits. Cette édition a marqué une avancée importante en représentation : pour la première fois, le CCFM accueillait une Mère Noël noire, offrant une image chaleureuse et inclusive des traditions du temps des fêtes.



SCOLAIRE

En matière de programmation scolaire, le CCFM a offert une série d'ateliers et de spectacles mettant en valeur la créativité francophone, autochtone et métisse.

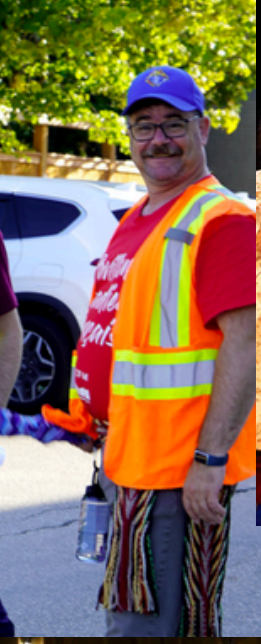
Les élèves ont exploré la céramique avec Solange Roy, l'interprétation créative avec Chase Martin, la création audio avec Rayannah, le théâtre avec Alison Palmer, la photographie avec Sarah Lamontagne, et la culture atikamekw grâce à l'autrice-compositrice Laura Niquay.

Les plus jeunes ont voyagé dans l'univers métis avec TiBert et Douzie, dont le spectacle mêlait contes, musique traditionnelle et modernité, et ont profité de la matinée festive Saint-Boniface célèbre pour célébrer la culture francophone.

10 ateliers et spectacles

30 groupes scolaires / garderies en visite au CCFM

\+ de **1 400** jeunes





















LOCATIONS
LOCATIONS
LOCATIONS



La location en chiffres

766

Locations de salles sur l'année

Plus de **272** jours loués sur l'année soit une hausse de 5 % par rapport à l'année 2024-2025

Un revenu de **400 084 $** qui participe à l'autonomie financière du CCFM

avec un bénéfice de 71 035 $

146 clients et organismes partenaires dont:

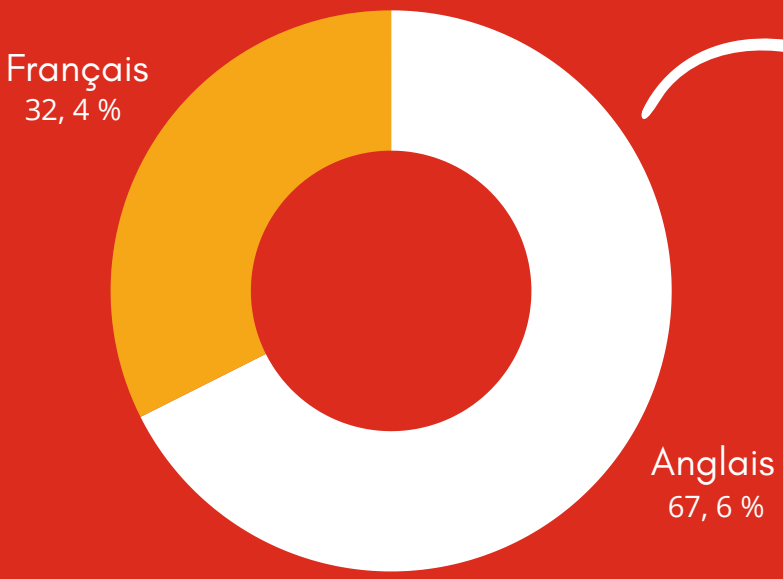
- Conseil Jeunesse Provincial
- DSFM
- Festival du Voyageur
- Fringe Festival
- Festival international du conte
- Louis Riel School Division
- MB Band Association
- Pavillon des Caraïbes (Folklorama)
- Théâtre Cercle Molière
- Umucyo Association
- Winnipeg Folk Festival

95 % des demandes aboutissent à des réservations de salles effectives avec une satisfaction de la clientèle entre **85 % et 95 %**

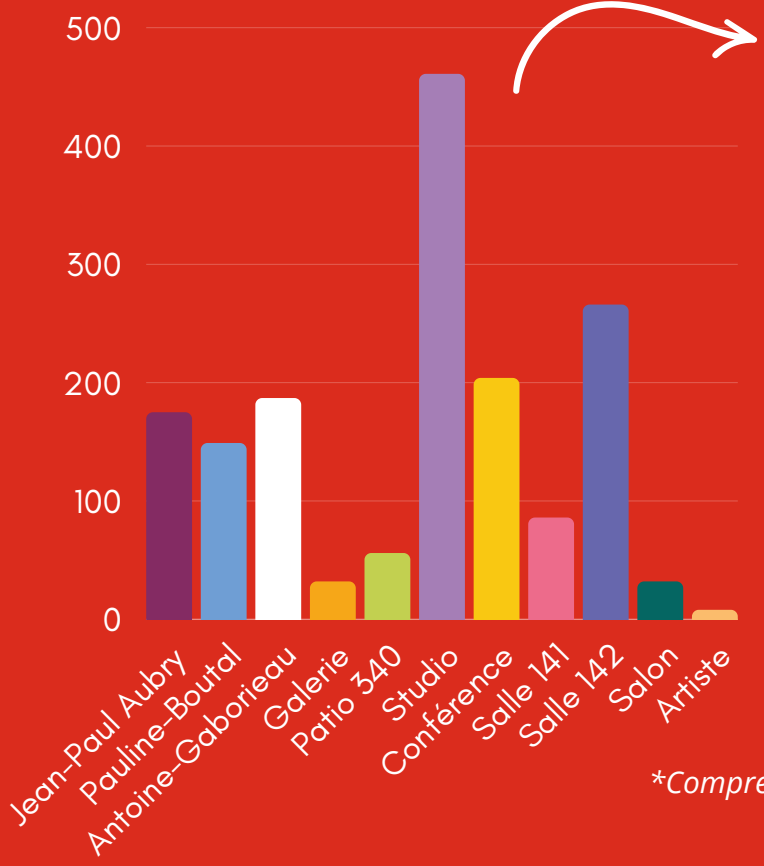
67 662

personnes venues au CCFM

Plus de statistiques



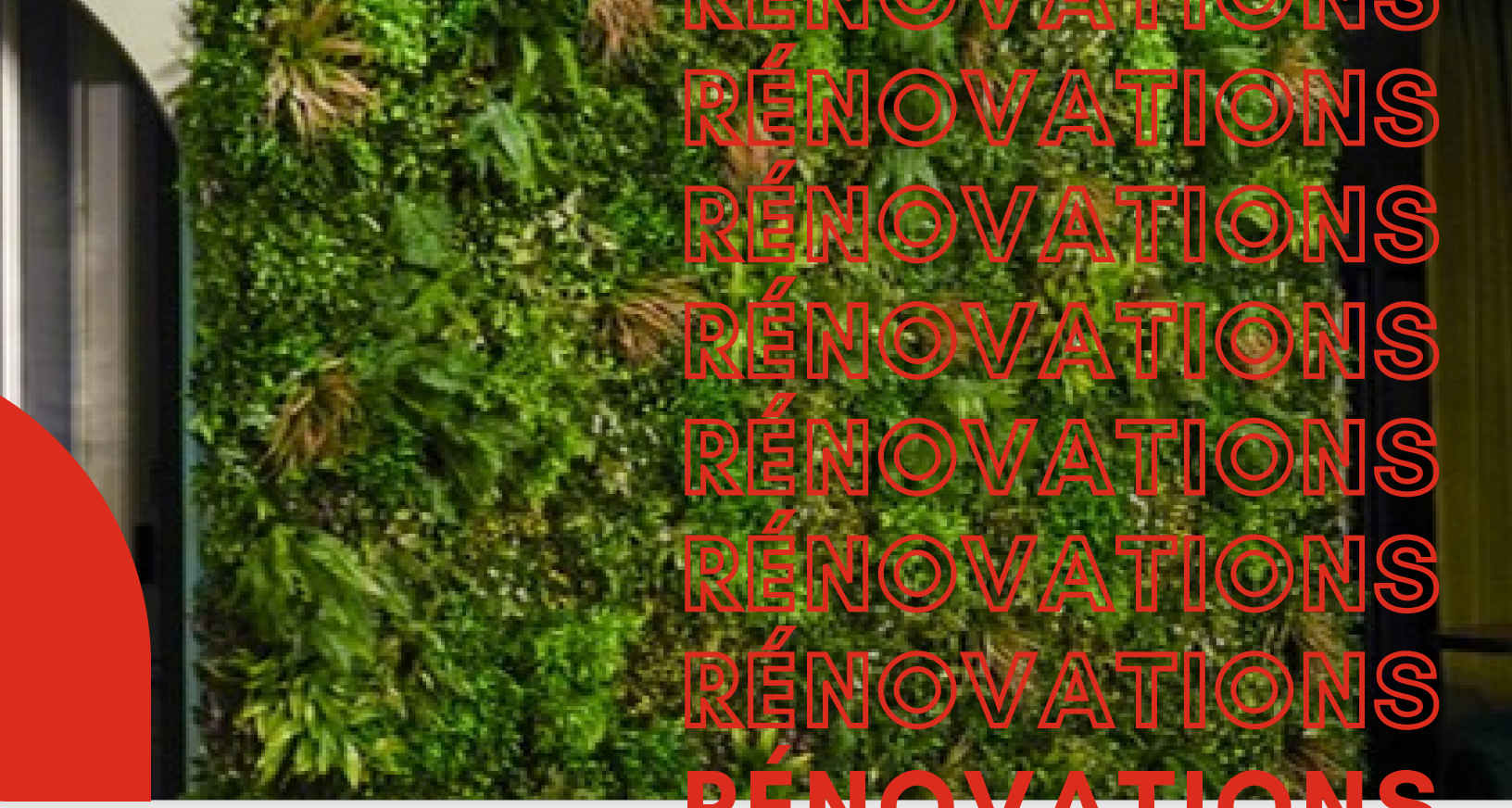
Répartition francophone/anglophone des locations:
La part de locations francophones est en croissance.



*Nombre de réservations par salle.**

Nos trois salles majeures, Jean-Paul Aubry, Pauline-Boutal et Antoine-Gaborieau sont prisées par les clients. Le nombre de réservations du studio et de la salle 142 est élevé du fait des cours de danse.

**Comprend les évènements externes et internes.*



Le CCFM a entrepris la rénovation de la salle Antoine-Gaborieau afin de répondre au besoin de créer un lieu de rassemblement convivial et accessible en soirée. L'espace actuel, devenu désuet et peu flexible, ne dispose pas de cuisine fonctionnelle, ce qui limite les activités communautaires et culturelles pouvant y être offertes.

Le projet transformera la salle en un espace moderne, multifonctionnel et accueillant, avec une petite cuisine, du mobilier adaptable et des équipements techniques pour spectacles et activités sociales. Cette initiative, rendue possible grâce au financement du Fonds pour les espaces communautaires – Développement des communautés de langue officielle, permettra d'augmenter l'offre d'événements et de renforcer le sentiment d'appartenance à la francophonie manitobaine.

Une fois complétée, la nouvelle salle deviendra un lieu central pour la vie culturelle et sociale du CCFM, particulièrement précieux durant les mois d'hiver.

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

T • AVANT • AVANT • AVANT • AVANT • AVANT • AVANT • AVANT • AVANT • AVANT • AVANT • AVANT •




• INSPIRATION (IMAGE IA) • INSPIRATION (IMAGE IA) • INSPIRATION (IMAGE IA) • INSPIRATION (IMA




• RÉNOVATIONS EN COURS • RÉNOVATIONS EN COURS • RÉNOVATIONS EN COURS • RÉNOVATIONS





Financé par le gouvernement du Canada | Canada



COMMUNICATIONS
COMMUNICATIONS
COMMUNICATIONS

La communication en chiffres

26 000

visiteurs sur le site Web ccfm.mb.ca

Plus de **97** parutions dans les médias (articles, radio, télévision, etc.) en lien avec le CCFM

4 comptes Instagram et Facebook associés au CCFM, **2** sites web, **2** infolettres (grand public et scolaire), avec une communication en français et en anglais.

4K+ abonnés sur le compte Instagram du Patio 340 pendant la saison estivale

3K+ abonnés sur le compte Instagram du CCFM en 2025-2026

Taux d'ouverture de **30,3 %** de nos infolettres,
36 537 courriels envoyés à **2 737** abonnés

+ 79 427

vues grâce à nos campagnes payantes sur les réseaux sociaux

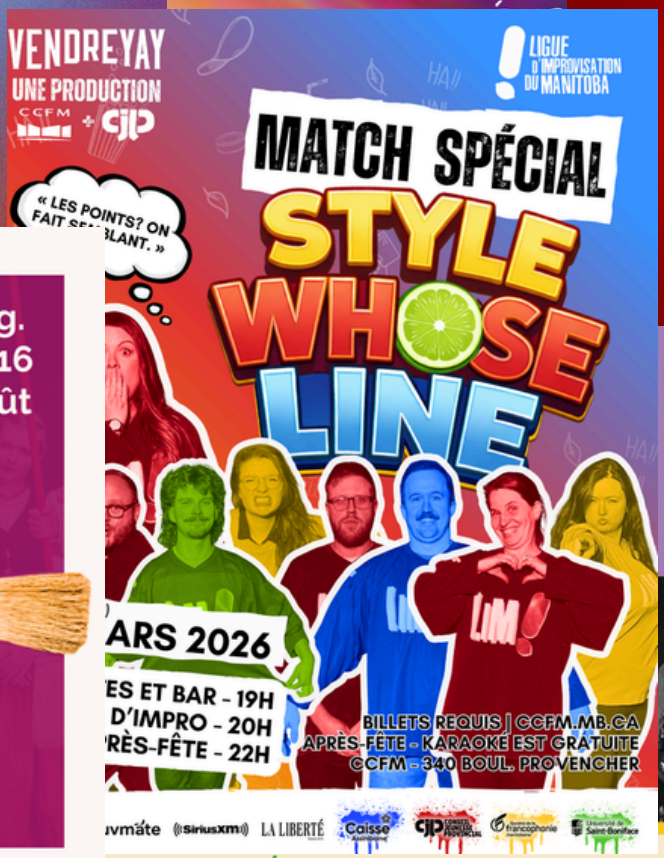

Mardi Jazz
2025/2026
Le Patio 340
U of M Ensemble Jazz, 14 oct. • Eric Lavoie, 21 oct • Esteban Seunarine, 28 oct. • Tawazûn, 11 nov. • U of M Ensemble Jazz, 2 déc. • Mike Swickis, 13 jan. • Chickadee, 27 jan. • Pacific Prairie Jazz Quintet, 3 fév. • U of M Ensemble Jazz, 24 fév. • Laurent Roy et Erin Propp, 17 mars. • U of M Ensemble Jazz, 7 avr. • Beltuner, 28 avr.
Dès | From 13,50 $
Le Patio 340 - Salle Antoine Gaboriau Hall
À partir de 19h30 | Starting at 7:30 PM
ccfm.mb.ca
340 Boulevard Provencher
Manitoba
Canada


· WANDA G · ANDY QUEEN · BML ·
SAMEDI 14 – SOIRÉE FESTIVAL-EN-TIN
· LES BARN BOYS ·
DIMANCHE 15 – SOIRÉE DÉMANCHÉ
· DJ GENIE · LES GAIS MANITOBAINS ·
VENDREDI 20 – CORPS EN MOUVEMENT
· DJ SHAWN JOBIN · JÉRÔME VANDAL · ANDRIENNE HUARD ·
SAMEDI 21 – NOUVELLE VAGUE MÉTIS
· DJ DOUZIE · ODEAH ROY ·
Bisous
rovencher


Spectacle 1 à 13 h | Spectacle 2 à 16 h


EXPOSITION PHOTOS EXHIBITION
January 15 janvier - April 11 avril
sans
FLASH
Vernissage
Jeudi 15 janvier - 17h-20h
Thursday, January 15 - 5-8 P
Galerie d'art du CCFM 340 Blvd Prov


LE PATIO 340
EL ROY BLUE
JULY 24 JUILLET
19H30 - 7:30PM
AVEC LAURENT ROY
À partir de / From : 13.50$
Billets / Tickets : patio340.com
@lepatio340
340 Blvd Provencher


VENDREYAY
UNE PRODUCTION
CCFM
cjp
LIGUE D'IMPROVISATION DU MANITOBA
« LES POINTS? ON FAIT SEULEMENT LES BLANT. »
MATCH SPÉCIAL
STYLE WHOSE LINE
ARS 2026
ES ET BAR - 19H
D'IMPRO - 20H
RÈS-FÊTE - 22H
BILLETS REQUIS | CCFM.MB.CA
APRÈS-FÊTE - KARAOKÉ EST GRATUITE
CCFM - 340 BOUL. PROVENCHER
SiriusXM
LA LIBERTÉ
Caisse


Aug.
10-16
Août
Pavillon
canadien-français
Folklorama


Le Patio
340
OUVERT
OPE
LE 7 JUIN D
JUNE 7 FRO

ANDRINA TURENNE

JÉRÉMIE
& THE DELICIOUS
HOUNDS

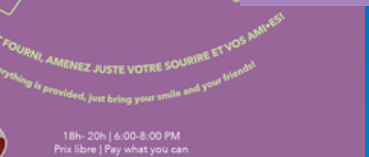
pectacles :
imanche à mardi :
8h45 et 20h15
ercredi à samedi : 18h45,
0h15 et 21 h45
Shows:
Sunday to Tuesday:
6:45 pm. & 8:15 pm.
Wednesday to Saturday:
6:45 pm., 8:15 pm. & 9:45 pm.
7.50
pavillon_cf
PavillonCanadienFrancais


DÉLICES DE LA FRANCOPHONIE
2 heures, 1 recette découverte,
un atelier adulte de cuisine au CCFM
l'Afrique de l'Ouest au menu !
o et Jus traditionnel
gratuite et inscription en ligne, places limitées
and online registration, limited places


Laura Niquay
Questionner son environnement
Coup de coeur
francophone
5 nov.
10:30
Grade 9 - 12 année
Prix : 13 $
Salle Pauline Boutal Theater
Date limite d'inscription : 29 oct.
ccfm.mb.ca
340 Provencher Blvd
Manitoba
Canada


-IN Céramique | Ceram
With Solange Roy
On Thursdays (March 5 to M


EX
PLO
RA
Kayla A
Marie-Cécile Alv
Jacques Desaul
Stefan L
Commissaire d'exposition
Chase Martin
Jun. 5 jui
Jul. 31 jui


FOURNI. AMENEZ JUSTE VOTRE SOURIRE ET VOS AMI·ES!
18h- 20h | 6:00-8:00 PM
Prix libre | Pay what you can


école de
danse
CCFM


le
LIQU



ETATS FINANCIERS
ETATS FINANCIERS
ETATS FINANCIERS

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
État de la situation financière

Au 31 mars	***2026***	2025
	$	$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	***155 429***	89 958
Débiteurs	***146 495***	183 641
Subventions à recevoir	***20 085***	30 285
Montant dû de la Province du Manitoba(note 3)	***39 131***	497 778
	361 140	801 662
Passifs		
Créditeurs et frais courus	***235 186***	619 966
Produits reportés	***267 605***	289 832
Dépôts pour loyers et dommages	***11 788***	13 725
	514 579	923 523
Actifs financiers nets (dette nette)	***(153 439)***	(121 861)
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	***12 391***	12 052
Stocks	***24 467***	14 210
Immobilisations corporelles(note 5)	***364 892***	302 551
	401 750	328 813
Excédent cumulé	***248 311***	206 952

Approuvé au nom du conseil d'administration :

Alphonse LAWSON-HELU
Président du CA du CCFM

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
État des résultats

Pour l'exercice terminé le31 mars	***2026***	***2026***	2025
	Prévu	***Réel***	Réel
	$	***$***	$
Produits			
Subventions			
Province du Manitoba	***902 550***	***904 550***	964 108
Gouvernement du Canada	***279 700***	***279 700***	307 924
Autres	***33 496***	***43 645***	79 670
Transfert gouvernemental lié à l'acquisition d'immobilisation - Efficiency Manitoba	***-***	***38 775***	-
Locations de salles	***415 047***	***400 085***	346 517
Loyers	***181 274***	***173 574***	174 241
Ventes de nourritures et boissons	***160 394***	***169 600***	143 683
Frais d'admission	***80 499***	***80 115***	111 730
Services techniques	***96 711***	***107 618***	108 334
Commandites et dons	***87 880***	***60 550***	88 279
Cours de danse	***47 589***	***38 979***	38 600
Services de concierge	***27 392***	***27 927***	26 340
Autres	***20 260***	***11 825***	21 131
	2 332 792	***2 336 943***	2 410 557
Charges			
Achats d'équipement	***14 994***	***12 196***	20 174
Amortissement des immobilisations corporelles	***62 322***	***53 242***	51 589
Assurance	***34 136***	***31 844***	33 125
Contractuels	***181 623***	***181 168***	217 718
Cotisations	***5 965***	***8 175***	9 865
Créances irrécouvrables	***2 862***	***679***	3 891
Déplacements	***23 650***	***25 415***	30 234
Formation	***7 977***	***3 844***	5 874
Frais bancaires et intérêts	***20 193***	***18 690***	23 655
Frais de réunions	***6 550***	***4 556***	6 500
Frais et fournitures de bureau	***46 972***	***30 411***	22 278
Frais informatiques	***59 464***	***79 272***	80 061
Frais professionnels	***58 812***	***68 232***	60 249
Locations d'équipements	***36 969***	***36 059***	54 956
Nourriture et boissons	***79 430***	***81 372***	72 880
Publicité et promotion	***112 642***	***87 651***	119 930
Réparations et entretien	***189 462***	***208 185***	184 673
Salaires et avantages sociaux	***1 153 336***	***1 141 041***	1 184 167
Services publics	***120 423***	***117 256***	120 423
Services techniques	***93 483***	***89 395***	89 356
Téléphone et Internet	***15 528***	***16 901***	15 897
	2 326 793	***2 295 584***	2 407 495
Excédent de l'exercice	***5 999***	***41 359***	3 062
Excédent cumulé,au début de l'exercice		***206 952***	203 890
Excédent cumulé, à la fin de l'exercice		***248 311***	206 952

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)

Pour l'exercice terminé le31 mars	***2026 Prévu $***	***2026 Réel $***	2025 Réel $
Excédent de l'exercice	***5 999***	***41 359***	3 062
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisitions	***-***	***(115 583)***	(33 573)
Amortissement	***-***	***53 242***	51 589
Variation nette de immobilisations corporelles	***-***	***(62 341)***	18 016
Variation des autres actifs non financiers			
Variation des charges payées d'avance	***-***	***(339)***	6 523
Variation des stocks	***-***	***(10 257)***	(813)
Variation nette des autres actifs non financiers	***-***	***(10 596)***	5 710
Augmentation (diminution) nette des actifs financiers	***5 999***	***(31 578)***	26 788
Actifs financiers nets(dette nette), au début de l'exercice	***-***	***(121 861)***	(148 649)
Actifs financiers nets(dette nette), à la fin de l'exercice	***5 999***	***(153 439)***	(121 861)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le31 mars	***2026***	2025
	$	$
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	***41 359***	3 062
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	***53 242***	51 589
Transfert gouvernemental lié à l'acquisition d'immobilisation - Efficiency Manitoba	***(38 775)***	-
	55 826	54 651
Variation nette des actifs et passifs reliés aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	***495 793***	(496 495)
Subventions à recevoir	***10 200***	(114)
Charges payées d'avance	***(339)***	6 523
Stocks	***(10 257)***	(813)
Créditeurs et frais courus	***(384 780)***	370 170
Produits reportés	***(22 227)***	119 892
Dépôts pour loyers et dommages	***(1 937)***	(76)
	142 279	53 738
Activités de placements et de financement	***-***	-
Activités d'immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	***(76 808)***	(33 573)
Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	***65 471***	20 165
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	***89 958***	69 793
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	***155 429***	89 958

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

1. Organisation

Le Centre culturel franco-manitobain (« CCFM ») a pour mandat:

a) d'offrir, de promouvoir et de parrainer à l'intention de l'ensemble de la population du Manitoba des activités culturelles et artistiques se déroulant en français;

b) de gérer et d'aménager, en vue de la réalisation des objectifs indiqués à l'alinéa a), les bâtiments et les biens situés à l'intérieur des limites relevant de sa compétence en vertu de l'article 19.

Le CCFM a été constitué en corporation en vertu du chapitre C45 des lois de la Province du Manitoba.

Le CCFM a cessé de contrôler Les Amis du CCFM Inc. car la majorité des membres du conseil d'administration de cette entité ne siège pas au conseil d'administration du CCFM.

Le CCFM dépend de subventions de la Province du Manitoba et du Gouvernement du Canada pour poursuivre son exploitation.

2. Résumé des principales méthodes comptablesd

a) Référentiel comptable

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public.

b) Utilisation d'estimations

Pour la préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit s'appuyer sur des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants inscrits d'actifs et de passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés de produits et de charges pendant la période visée. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction au fur et à mesure qu'elle dispose de renseignements supplémentaires.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

c) Comptabilisation des produits

Subventions gouvernementales, commandites et dons

Les paiements de transferts sont constatés comme subventions gouvernementales et sont comptabilisés dans les produits dans l'exercice au cours duquel le gouvernement cédant les a dûment autorisés et que le CCFM a rencontré tous les critères d'admissibilité, s'il y en a. Les paiements de transferts assortis de stipulations créant une obligation répondant à la définition d'un passif sont comptabilisés dans les produits reportés et sont constatés aux résultats au fur et à mesure que les conditions des stipulations sont remplies.

Les commandites et dons sans restrictions sont comptabilisés à titre de produits pour l'exercice financier au cours duquel ils ont été reçus ou à recevoir si le montant peut être estimé et le recouvrement est assuré.

Les subventions gouvernementales, les commandites et dons avec restrictions sont comptabilisés comme produits reportés et sont reconnus à titre de produits pour l'exercice financier au cours duquel les dépenses visées ont été engagées ou, selon le cas, au cours duquel l'activité ou le projet visé a pris fin ou lorsque les conditions de la restriction sont remplies.

Locations, ventes, frais d'admission, services divers et autres produits

Le CCFM doit constater les produits tirés d'opérations avec obligations de prestation lorsqu'il remplit (à un moment précis) ou à mesure qu'il remplit (progressivement) l'obligation de prestation, soit lorsque le payeur a le contrôle des avantages associés aux biens ou services promis.

(a) Les produits de locations (salles, loyers), ventes de nourritures et boissons, cours de danse, services techniques et de conciergerie, et autres produits sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus et si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception est raisonnablement assurée.

(b) Les frais d'admission sont comptabilisés comme produits lorsque les événements ont lieu si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des fonds en caisse et des soldes bancaires.

e) Stocks

Les stocks de bien pouvant être revendus sont comptabilisés au moindre du coût, déterminé par la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur nette de réalisation.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé calculé sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode dégressive (ou linéaire) comme suit :

Am eublem ents	20 %
Enregistreuses	20 %
Enseigne digital	20 %
Équipement de cuisine	20 %
Équipement informatique	30 %
Équipement de maintien	20 %
Équipement technique	20 %
Système d'aération	10 %
Système de sécurité	20 %
Système téléphonique	20 %
Patio 340	10 %

g) Instruments financiers

L’encaisse et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués à la juste valeur. Les débiteurs, subventions à recevoir, les créditeurs et dépôts pour loyers et dommages sont évalués au coût ou au coût après amortissement. La valeur comptable de chaque instrument financier est présentée dans l’état de la situation financière.

Les gains et pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur des instruments financiers sont constatés dans l’état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réglé, le gain ou la perte cumulé est reclassé depuis l’état des gains et pertes de réévaluation et constaté dans l’état des résultats. Les intérêts et les dividendes attribuables aux instruments financiers sont présentés dans l’état des résultats.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Lorsque des revenus de placement ou des gains et pertes réalisés et non réalisés découlant des variations de la juste valeur des instruments financiers sont grevés d'affectations externes, ces revenus de placement et variations de la juste valeur sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Dans le cas des instruments financiers évalués au coût après amortissement, les produits ou charges d'intérêts sont déterminés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Tous les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Le cas échéant, les pertes de valeur sur des actifs financiers sont constatées dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable pour les instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Les coûts de transaction sont comptabilisés à titre de charges pour les instruments financiers évalués à la juste valeur.

Compte tenu de la nature des instruments financiers, aucun gain ni aucune perte de réévaluation n'a été constaté au cours de l'exercice.

h) Actifs non financiers

Le CCFM emploie ses actifs non financiers pour fournir des services dans des exercices ultérieurs. À moins d'être vendus, ces actifs ne fournissent habituellement pas de ressources pour régler les passifs de l'organisme. Les actifs non financiers de l'organisme se composent de charges payées d'avances, de stocks destinés à la consommation et d'immobilisations corporelles.

3. Montant dû de la Province du Manitoba pour indemnités de vacances

Le solde présenté comme solde dû de la Province du Manitoba inclu un montant de 25 891 $ (25 891$ au 31 mars 2024) pour les charges de paie de vacances qui était initialement basé sur la valeur estimée de la charge courue correspondante au 31 mars 1995. Après le 31 mars 1995, la Province du Manitoba a inclus dans son financement annuel pour le CCFM un montant qui équivaut à la charge de l'exercice courant pour la paie de vacances.

Le solde comprend également un montant de 13 240 $ (451 822 $ en 2025) dans le cadre des tranferts gouvernementaux pour projets d'immobilisation présentés à la note 7.

4. Marge de crédit

Le CCFM détient une marge de crédit autorisée au montant de 100 000 $. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de 4,45 % (4.95 % au 31 mars 2025) et est garantie par une convention de sûreté générale. Au 31 mars 2026, au cours de l'année la somme de 65 251$ a été utilisée sur la marge de crédit. (Nulle au 31 mars 2025).

5. Immobilisations corporelles

	2026		2025	
	Coût	***Amortissement cumulé***	Coût	Amortissement cumulé
	$	***$***	$	$
Am eublem ent	***156 955***	***90 680***	147 366	81 279
Enregistreuses	***8 999***	***8 827***	8 999	8 784
Enseigne digital	***32 325***	***29 686***	32 325	29 027
Équipement de cuisine	***47 975***	***34 873***	46 344	31 802
Équipement de maintien	***129 205***	***47 807***	59 614	41 003
Équipement informatique	***222 587***	***202 824***	214 835	196 016
Équipement technique	***314 535***	***252 189***	300 031	238 414
Patio 340	***139 905***	***46 632***	139 905	36 268
Système d'aération	***60 175***	***34 824***	47 659	32 703
Système de sécurité	***30 420***	***30 146***	30 420	30 078
Système téléphonique	***10 395***	***10 096***	10 395	9 968
	1 153 476	***788 584***	1 037 893	735 342
Valeur comptable nette		***364 892***		302 551

6. Utilisation de l'édifice

L'édifice utilisé par le CCFM appartient à la Province du Manitoba qui ne demande pas de loyer au CCFM. Celui-ci doit prendre en charge tous les frais d'exploitation et d'entretien, y compris l'assurance responsabilité civile.

Le CCFM demande un loyer à tous les organismes et particuliers qui se servent de ses locaux afin de limiter au minimum l'apport de la Province. Ces produits sont comptabilisés comme produits de loyers et location de salles à l'état des résultats. De plus, le CCFM paie certaines charges reliées aux services publics et à l'entretien pour le Centre du patrimoine et pour le Théâtre Cercle Molière. Le CCFM se fait rembourser ces dépenses par La Société historique de Saint-Boniface et par le Théâtre Cercle Molière lorsqu'elles sont encourues.

6.Utilisation de l'édifice(suite)

Objectifs, politiques et processus généraux

Le conseil d'administration assume la responsabilité globale de l'établissement des objectifs et des politiques du CCFM en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers et, bien qu'il en conserve ultimement la responsabilité, il a délégué l'autorité de concevoir et d'exécuter les processus qui en assurent la mise en oeuvre effective à la direction du CCFM. Au moyen des rapports trimestriels qui lui sont remis par la direction du CCFM, le conseil d'administration revoit l'efficacité des processus mis en place et le caractère approprié des objectifs et des politiques qu'il établit.

7. Transferts gouvernementaux - projet d'immobilisation

Au cours de l'exercice, le CCFM a entrepris des rénovations majeures liées au stationnement et au remplacement du toit du bâtiment qu'elle exploite en vertu d'une entente de gestion avec la Province. Le coût total de la réfection du stationnement s'est élevé à 200 000 $ et un montant additionnel de 13 240 $ lié au remplacement du toit a été engagé en 2026 (681 425 $ en 2025). Ces travaux ont été entièrement financés par un transfert conditionnel de la Province. Bien que le CCFM ne soit pas propriétaire de l'immeuble, elle détient la juridiction sur les lieux et est responsable des améliorations immobilières conformément à l'entente.

Les transactions sont présentées sur une base nette dans les états financiers, conformément à la politique comptable du CCFM.

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Le CCFM est exposé à différent types de risques liés aux instruments financiers dans le cours normal de ces opérations. Il n'y a pas eu de changements significatifs depuis l'exercice précédent par rapport à l'exposition aux risques, ou les politiques et les procédures utilisées pour gérer les risques liés aux instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que le CCFM subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer le CCFM à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement les débiteurs et les subventions à recevoir. Toutefois, le CCFM n'est pas exposé à d'importants risques de crédit puisque les créances sont réparties parmi une vaste clientèle, et les subventions à recevoir proviennent de la Province du Manitoba et du Gouvernement du Canada selon des ententes de financement. Le CCFM a établi une provision pour créances douteuses qui représente son évaluation des pertes de crédit potentielles.

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

L'exposition maximale du CCFM au risque de crédit, qui ne tient compte d'aucune garantie ni d'autres améliorations des termes de crédit, est la suivante :

	1 à 30 jours	*31 à 60 jours*	*61 à 90 jours*	*91+ jours*	*Total*
	$	*$*	*$*	*$*	*$*
Débiteurs	***94 284***	***22 816***	***3 320***	***32 018***	***152 438***
Subventions à recevoir	***15 085***	***-***	***5 000***	***-***	***20 085***
Montant dû de la Province du Manitoba	***13 240***	***-***	***-***	***25 891***	***39 131***
	122 609	***22 816***	***8 320***	***57 909***	***211 654***
Moins créances douteuses	***-***	***-***	***-***	***(5 943)***	***(5 943)***
Total	***122 609***	***22 816***	***8 320***	***51 966***	***205 711***

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le CCFM ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Le CCFM maintient un fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permet de remplir toutes ses obligations en temps opportun, et a accès à une marge de crédit.

9 Modification futures des normes comptables

Un certain nombre de normes comptables du secteur public canadien, nouvelles et modifiées, ont été publiées mais n'ont pas encore été appliquées dans la préparation des présents états financiers. Ces normes entreront en vigueur comme suit :

Le cadre conceptuel révisé remplacera le cadre existant, actuellement établi dans la Section SP 1000, Concepts des états financiers, et la Section SP 1100, Objectifs des états financiers. Le cadre révisé s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2026. Une adoption anticipée est permise, et il doit être appliqué de façon prospective.

Parallèlement à la publication du cadre conceptuel révisé, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié la Section SP 1202, Présentation des états financiers. Cette nouvelle norme introduit un modèle de présentation actualisé qui s'appuie sur la Section SP 1201 existante du même nom et vise à améliorer la compréhension des états financiers. La Section SP 1202, ainsi que les modifications corrélatives, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2026. Une adoption anticipée est permise, à condition que le cadre conceptuel révisé soit adopté en même temps.

L'Agence évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes. À ce stade, l'ampleur de leur incidence sur les états financiers n'a pas encore été déterminée.

REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS

Le CCFM tient à exprimer sa profonde gratitude envers ses bailleurs de fonds et ses commanditaires, dont l'appui essentiel permet de réaliser une programmation riche, inclusive et innovante.

Nous remercions nos bailleurs de fonds pour leur confiance et leur soutien continu, ainsi que nos commanditaires pour leur engagement à nos côtés. Grâce à vous, nous avons pu offrir des événements qui rassemblent la communauté et mettent en valeur la créativité et la diversité culturelle.

Votre appui contribue directement au dynamisme du CCFM. Ensemble, nous bâtissons des espaces de rencontre, d'innovation et de célébration. Merci de croire en notre mission et de partager avec nous la fierté d'une communauté vivante et engagée.

Bailleurs de fonds

Canada

Manitoba

CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA
ARTS COUNCIL

RÉSEAU DES GRANDS ESPACES

COUP DE COEUR FRANCOPHONE

THE WINNIPEG FOUNDATION
For Good. Forever.

FRANCOFONDS

AIR CANADA
FIÈRE DE DONNER DES AILES AU RÉSEAU CCF

Commanditaires

Caisse Assiniboine

CJP CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

flirt
sparkling lemonade / limonade pétillante

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

WEST END CULTURAL CENTRE

Manitoba Hydro

Société de la francophonie manitobaine

Université de Saint-Boniface

On Screen Manitoba

SiriusXM

LIQUOR MART

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher
Winnipeg (Manitoba) R2H 0G7